



MELCHISEDEC

REPRESENTE EN

quatre Sermons.

SVR LE CHAPITRE. VII.

de l'Ep. aux Heb. V. 1. 2. & 3.

Car ce Melchisedec estoit Roy de Salem, Sacrificateur du Dieu souverain, lequel vint au deuant d'Abraham comme il retournoit de la defeatte des Rois, & le benit. Auquel aussi Abraham departit la disme de tout, & premierement est interpreté Roy de Justice, & puis aussi Roy de Salem, c'est à dire, Roy de Paix. Sans pere, sans mere, sans genealogie, n'ayant commencement de iours, ny fin de vie; mais estant fait semblable au Fils de Dieu, il demeure Sacrificateur à tousiours.

SERMON PREMIER.



BERES BIEN-AIMÉS EN
NOSTRE SEIGNEVR.

C E que ie vous ay dit vniuersellement de toute certe Epistre, lors que i'en ay commenté l'explication,

A

c'est qu'il falloit que i'apportasse de ma part beaucoup d'application d'esprit à la mediter, & que de la vostre vous apportassies vne grande attention à m'escouter pour l'entendre, ie suis en quelque sorte obligé de le repeter, & de l'appliquer d'une façon particuliere à cette diuine dispute que l'Apostre entame icy, & dont il establit les principes dans le texte que ie viens de lire deuant vous. Car il se propose de traiter desormais d'une matiere souverainement importante entre les autres, à sçauoir de la Sacrificature de nostre Seigneur, des fonctions de laquelle a principalement dependu nostre salut. Il la veut illustrer par deux types merueilleusement magnifiques & glorieux, à sçauoir celui de Melchisedec, & celui d'Aaron, l'un ordonné pour estre souverain Sacrificateur ordinaire parmy le peuple de Dieu, l'autre honoré de la dignité de Sacrificateur du Dieu souverain, d'une façon si extraordinaire & si rare, que l'Eglise n'a iamais rien veu de semblable auant l'auene-ment de Christ. Et d'autant que la com-

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 3

paraïson, non seulement de la verité avec les figures, mais mesmes des figures entr'elles, & la recherche de l'excellence de l'une par dessus l'autre, peut beaucoup contribuer, tant à releuer l'esclat de la chose en elle-mesme, qu'à donner de la lumiere à son propos, il se propose de comparer le sacerdoce d'Aaron avec celuy de Melchisedec, & de monstrier que celuy cy a de merueilleux auantages. Il prend occasion de là de parler de la diuinité de la personne de Christ, de l'eternité de sa charge, de la dignité inenarrable de la victime qu'il a offerte à Dieu en la croix, de la vertu infinie de son oblation, & du salut eternal qui nous a esté acquis par elle. En fin, il fait là-dessus mille considerations, qui outre qu'elles sont capables de donner à l'entendement de l'homme vne satisfaction incroyable, quand vne fois il en a compris l'excellence & la beauté, fournissent à ceux qui les examinent diligemment vne infinité de bons & solides argumens contre les erreurs de ceux qui s'attribuent maintenant ie ne sçay quel sacerdoce pretendu Chre-

A ij

4 *Sermon 1. sur le chap. 7.*

stien , au prejudice de l'honneur de ce-
luy du Sauueur du monde. Et bien, mes
freres, que les predications semblables
à celle-cy, qui suivent immediatement
la celebration de la sainte Cene, ont
accoustumé d'estre employées en l'ex-
plication de quelque texte qui ait du
rapport avec la celebrite & la sainteté
de cette action, ie n'ay pourtant pas
craint de prendre pour matiere de
mon propos, la consideration de la per-
sonne de Melchisedec, dont il est parlé
en ce passage. Car si apres avoir esté
magnifiquement traité à la table des
grands Seigneurs, on se met quelques
fois à contempler les histoires an-
ciennes representées dans les tapis-
series qui couurent les parois de leurs
sales & de leurs appartemens, c'est icy
vne des plus belles & des plus illustres
histoires de la premiere antiquité. Et si
on exerce son esprit sur les enigmes &
les emblesmes que ces histoires-là con-
tiennent pour en descourir le sens &
l'interpretation, quoy que tout l'ancien
Testament soit semé de types & d'al-
legories, i'oseray pourtant dire hardi-

de l'Ep. aux Heb. v. i. 2. & 3. J
ment qu'il n'y en a point qui merite da-
vantage qu'on l'estudie attentiuement.
I'ay donc resolu, moyennant l'assistan-
ce de la grace de nostre Seigneur, de
considerer autant exactement que ie
pourray en ces trois versets, ces quatre
choses principales. Premièrement,
quelle a esté la personne & quels les
noms de celuy dont il est icy parlé. Puis
apres, quelles sont les charges & les di-
gnités qui luy sont icy données. En
troisième lieu, quelles sont les actions
qui luy sont attribuées, & ce que la con-
sideration de ces actions adjouste à la
dignité de ses charges, & nommément
à celle de Sacrificateur. Et enfin, com-
ment il faut entendre qu'il a esté sans
pere, sans mere, sans genealogie, sans
commencement de iours, & sans fin
de vie, & qu'estant ainsi fait semblable
au Fils de Dieu, il demeure sacrificateur
eternellement. Le Seigneur Iesus nous
vueille tous assister de son bon Esprit,
& nous rendre capables de bien enten-
dre vn sujet si extraordinaire & si im-
portant, & de faire profit des enseigne-
mens qu'il vous y presente.

A iij

6 *Sermon I. sur le chap. 7.*

Pour donques venir au premier point, à l'explication duquel i'ay destiné cette action, & vne à chacun des trois autres, ie vous diray d'abord que c'est bien vne chose non seulement inutile, mais mesmes impertinente, & sujette à quelques inconueniens, quand on a à traiter vn texte qui n'a que peu ou point de difficulté, d'y mettre en auant des opinions & des interpretations differentes. Mais estant reconnu de tout le monde qu'encore que l'Ecriture soit claire dans les choses qui sont necessaires à salut, neantmoins il y a quelques endroits fort difficiles, où il a plu à Dieu de nous exercer, il n'y a point de scandale de mettre en auant les diuers sentimens que les Theologiens y ont eus, & il peut seruir pour l'eclaircissement de la verité de les examiner soigneusement, & de les cõfronter les vns aux autres. L'Apostre dõques ayant dit dans les chapitres precedens, qu'il auoit à tenir de Melchisedec vn propos non seulement long, mais difficile à expliquer, vous trouuerés sans doute bon que ie vous propose icy quelques dif-

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 7

ferentes opinions des anciens & des modernes. Je ne m'arrestera point à l'interpretation de ceux dont parle S. Hierosme en quelque lieu, qui disoyent que Melchisedec estoit vn Ange, qui apparut à Abraham, comme il retournoit de la défaite des Rois. Car il est bien vray qu'il est apparu diuerses fois des Anges à Abraham. Mais où est-ce que ces gens-là auoyent trouué qu'il y ait des Anges qui ayent esté reuestus de la qualité de Roy, & de la charge de Sacrificateur, pour en exercer les fonctions entre les hommes? Je ne feray non plus de consideration de l'opinion de ceux dont parle encore S. Hierosme au mesme endroit, qui croyoyent que c'estoit la personne du S. Esprit. Car il est bien vray encore que Dieu s'est apparu à Abraham: & si dans la dispensation de ces apparitions, la troisieme personne de la bien-heureuse Trinité s'est quelquesfois rencontrée, c'est chose que ie ne voudrois ny affirmer ny nier trop hardiment, bien que sans doute celles de la seconde personne ont esté beaucoup plus frequentes. Mais

A iiii

Sermon I. sur le chap. 7.

cette dignité de Roy qui est icy attribuée à Melchisedec, & beaucoup moins celle de Sacrificateur du Dieu souverain, n'a jamais convenu au S. Esprit. Ou est-ce que ces gens-là auoyent trouué qu'entre les personnes de la Trinité, & dans l'economie qu'elles ont suivie dans leurs operations pour l'œuvre de nostre salut, ces charges eussent esté ou destinées ou conferées à autre qu'au Sauueur du monde ? Ceux-là seuls sont dignes qu'on face quelque consideration de leurs pensées sur ce sujet, qui ont creu que Melchisedec estoit nostre Seigneur Iesus Christ mesme. Car il y en a qui estiment que comme la seconde personne de la Trinité a désauant son incarnation, donné en diuerfes occasions quelques presentimens de sa manifestation en chair, en apparoyssant visiblement aux Patriarches & aux Peres, elle a particulierement voulu en cette occurrence icy se faire voir à Abraham, commencer à exercer sur luy sa charge de Sacrificateur en le benissant, & receuoir de luy, comme elle fit, des tesmoigna-

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3.

ges de son respect & de la veneration. Et ceux qui s'en expliquent ainsi, se fondent sur quelques raisons qu'ils tirent de ce passage de l'Apostre. Or quant à leurs argumens, quand nous viendrons à l'explication des paroles d'où ils les tirent, ou bien nous les examinerons, ou ils se dissiperont d'eux-mêmes; de sorte qu'il n'est pas besoin que ie m'y arreste maintenant. Pour cette heure ie me contenteray de vous proposer les considerations qui me font croire que ceux qui se destournent du commun sentiment des Interpretes de cette Epistre, pour suivre cette opinion, s'égarent hors du grand chemin de la verité. Certainement il est bien vray que la parole eternelle de Dieu, qui se devoit manifester en chair en la plenitude des temps, a s'il faut ainsi dire, donné quelques essais de sa future incarnation, par les apparitions esquelles elle s'est fait voir tant avant le temps de la Loy, que sous l'économie legale. Et quand nous n'aurions autre preuve de cela que le chapitre dixieme de la premiere aux Corinthiens, où S,

Paul dit que *quelques-uns des Israélites ont tenté Christ au desert*, ce seroit assés pour nous confirmer en cette créance. Mais neantmoins , pour commencer par là, ie dis que si vous mettés à part le prejugué que ceux contre qui ie dispute maintenant, veulent tirer de quelques paroles de nostre Apostre en cet endroit, & que vous consideriés seulement l'histoire de la rencontre de Melchisedec & d'Abraham, comme Moyse la rapporte au chapitre quatorzieme de la Genese, vous n'y verrez aucun air de ces autres apparitions où Dieu s'est manifesté en quelque figure visible, & la narration, tant en elle-mesme, qu'en ce qui la precede & en ce qui la suit, ne vous fournira aucun sujet de rien soupçonner sinon que Melchisedec a esté vn Prince de ce pays & de ce temps-là, & non vne des personnes de la nature diuine. Or l'Apostre ne fonde son interpretation, & les raisonnemens qu'il en tire, sinon sur cette narration seulement. De sorte qu'il ne s'en est point formé d'autre idée que celle que le texte de Moyse presente. De plus, lors

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 11

que le Seigneur s'est apparu aux Anciens, comme la figure visible dans laquelle il donnoit quelque tesmoignage de sa presence, auoit quelque chose d'extraordinaire, de miraculeux, & d'inusité, aussi ou bien il y prenoit le nom d'Ange, ou bien le texte sacré le luy a donné. Ainsi est-il dit que c'est vn Ange qui apparut à Moysé dans le buisson : & y en a quantité d'autres exemples. Icy il n'est point appelé Ange, mais apres auoir esté nommé du nom de Melchisedec, qui peut beaucoup mieux conuenir à vn homme qu'à aucune autre nature, au moins certes si vous aués égard à la façon de laquelle la langue Hebraïque forme de semblables noms, il est qualifié du nom de Roy de Salem, ville que personne ne nie auoir esté en ce temps-là dans la terre de Canaan, où la rencontre de ces deux grands personnages s'est faite. Et tant s'en faut qu'en ces apparitions le Seigneur Iesus ait pris vn nom propre comme celuy de Melchisedec, que quand Iacob luy demanda son nom, apres auoir lutté contre luy sur le tor,

72 *Sermon I. sur le chap. 7.*

rent de Iabbox, il ne le luy voulut pas dire : & quand Manoah, pere de Samson, le luy demanda pareillement, il refusa de mesme de luy dire, en alleguant pour raison, qu'il estoit *émervueiltable*. Mais quand il seroit arriué quelquesfois qu'il auroit pris vn nom propre, tant y a qu'il ne se trouuera point qu'il se soit iamais qualifié en telles occasions, du tiltre d'aucune charge. Car quand il a reuestu nostre nature, & que sa personne a esté constituée non de la Diuinité seulement, mais aussi de l'humanité, il a bien esté capable d'auoir des charges ainsi proprement appellées, & d'en exercer les fonctions. Mais auant cela, aucune charge, ainsi proprement dite, ne luy pouuoit estre conuenable. Sur tout sont icy à considerer les charges qui sont attribuées à Melchisedec. Car il est dit qu'il estoit Roy & Sacrificateur du Dieu souuerain. Or est-il bien vray que dans le Conseil eternal de Dieu, comme il auoit esté ordonné que la Parole eternalle se feroit chair, aussi la personne qui deuoit estre constituée de cette Parole eter-

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 13
telle & de nostre humanité, auoit-elle
esté désignée pour estre Roy & Sacrifi-
cateur eternellement. Mais autre
chose est la designation, & autre la com-
munication effectiue de la charge mes-
me. Celle-là a peu estre faite de toute
eternité: celle-cy n'a peu estre executée
sinon en la plenitude des temps, lors
que la personne a esté capable de rece-
voir la charge de Sacrificateur & de
Roy, & d'en faire les fonctions. Il est
bien vray qu'au Ps. 110. il est dit, *L'Eter-
nel a iuré, & ne s'en repentira point, Tu es
Sacrificateur eternellement, à la façon de
Melchisedec*: ce qui semble monstrier que
la charge de Sacrificateur auoit dès lors
esté conseruée à nostre Seigneur, dont il
est parlé dans ce Cantique. Mais c'est
tout de mesme qu'il est dit au commen-
cement du mesme Pseaume, *Le Sei-
gneur a dit à mon Seigneur, Sieds toy à ma
dextre, iusques à tant que i'aye mis tes
ennemis pour le marchepied de tes pieds.*
Ce que chacun sçait n'auoir esté exe-
cuté sinon quand le Seigneur Iesus est
monté dans les lieux celestes. Mais c'est
la coustume de l'Esprit de Dieu, qui

14 *Sermon 1. sur le chap. 7.*

void toutes choses d'un trait d'œil, de parler de celles qui sont encore à venir, comme si elles estoient presentes. Et cette maniere de parler, *Tu es Sacrificateur eternellement, à la façon de Melchisedec*, montre manifestement que c'est vne autre personne que celle du Sauveur du Monde. Car seroit-il Sacrificateur à la façon de luy-mesme? Et ce mot *à la façon*, signifiant vne ressemblance, & toute ressemblance estant necessairement entre deux sujets, quelle ressemblance y pourroit-il auoir entre la sacrificature de Christ, & celle de Melchisedec, si Christ & Melchisedec, n'estoyent sinon vn seul & mesme Sacrificateur, reuestu d'une mesme charge? Il y a plus. C'est que dans l'explication que l'Apostre nous donne icy de cette diuine histoire; il est clair qu'il considere Melchisedec comme type, & son sacerdoce comme figure du sacerdoce de nostre Seigneur. Et comme c'est le commun sentiment de tous les interpretes de cette Epistre, aussi l'air seul de la dispute de l'Apostre, le montre manifestement. Or où a-t-on

veu qu'une mesme persōne, & vne mesme charge, puisse servir d'ombre & de corps, de figure & de verité? Les types n'ont-ils pas esté ordonnés pour servir de crayon & de representation, en l'absence des choses mesmes? Nostre Apostre dit que Melchisedec *a esté fait semblable au Fils de Dieu*: & ceux qui croient que ces deux ne sont sinon vne seule & mesme personne, sont sur ces mots des speculations que nous examinerons ailleurs Dieu aidant. En attendant ie vous diray que la suite des paroles de l'Apostre montre que cette ressemblance consiste en ce que Melchisedec estant représenté sans pere, sans mere, sans genealogie, sans commencement de iours, & sans fin de vie, il demeure Sacrificateur à tousiours. Si donc S. Paul auoit entendu cela de Christ, auroit-il dit qu'il a esté fait semblable à soy-mesme? Ne se seroit-il pas contenté d'establir l'eternité de la personne de Christ, pour establir puis apres celle de son sacerdoce, sans parler de ressemblance, qui, comme ie vous ay desia dit, ne se peut trouuer sinon entre

deux sujets distincts ? En fin, mes frères, il n'y a dans l'histoire de Moyse, trace quelconque qu'Abraham ait reconnu Melchisedec pour estre Dieu. Comment donques le reconnoistrions pour tel dans la description qui nous en est faite ? Car quant à l'interprétation de nostre Apostre, ie vous ay desja dit qu'il ne la fonde sinon sur le texte de Moyse, & non sur de nouvelles reuelations, ou sur des conjectures tirées d'ailleurs. Tellement qu'il ne faut pas penser qu'il nous en ait voulu donner d'autres impressions que celles que nous pouuons receuoir de la lecture de l'histoire mesme. Et bien qu'Abraham ait receu la benediction de la part de Melchisedec, & Melchisedec la disme du butin, comme vne espeece d'hommage, de la main du Patriarche Abraham, nous verrons Dieu aidant dans la suite de ces predications, que cela a peu se faire en vertu de la dignité que Melchisedec auoit au dessus d'Abraham, encore qu'il ne fust qu'un homme. Ie conclus donc que ça esté vn homme extraordinaire à la verité, mais vn homme pourtant, & non

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 17
non la seconde personne de la Trinité
bien-heureuse. Mais, puis que ç'a esté
vn homme, quel homme a-ce esté?
Car c'est vne question qui peut venir, &
qui vient effectiuement en la pensée de
tout le monde. Et plusieurs se sont
alembiqués l'esprit en diuerses specula-
tions là-dessus, dont ie ne feray point
de mention icy, parce qu'elles sont non
seulement sans fondement, mais encore
inutiles & impertinentes. Je diray seu-
lement quelque chose de l'opinion de
ceux qui estiment que ç'a esté Sem, fils
aîné de Noé, Patriarche du tiers du
monde, & que l'on croit auoir vescu
iusques à ce temps-là, & auoir eu sans
doute vne grande dignité par dessus
Abraham, tant à cause de son aage, car
il approchoit alors de l'âge de six cens
ans, qu'à cause qu'il estoit descendu de
ses reins, & qu'il le reconnoissoit pour
son Patriarche. Je ne veux pas, mes
freres, contester icy que Sem n'ait ves-
cu en ce temps-là: ie defere aux argu-
mens de chronologie par lesquels on le
demonstre. Je demanderay seulement
de quels endroits de la parole de Dieu

B

l'on tire que ç'a esté luy, pour l'affirmer comme quelques-vns le font. Car ie n'en voy trace quelconque dans toute l'Ecriture sainte. Or quelle certitude peuuent auoir des conjectures ou des raisonnemens qui n'ont point là de fondement ? De plus, veu que par tout ailleurs où il est parlé de ce Fils de Noë dans la Parole de Dieu, il est tousiours nommé de ce nom de Sem, pourquoy Moyse deguise-t-il icy son nom en le nous descriuant sous celui de Melchisedec, qui n'a aucune ressemblance ny de son ny de signification avec l'autre ? Que si l'on me respond que ç'a esté pour le faire méconnoistre, afin qu'il peust seruir de type à l'eternité de la personne & du sacerdoce de Iesus Christ, ce qu'il n'eust pas peu faire s'il eust esté connu, ie diray que ç'a donc esté l'intention de l'Esprit de Dieu de le nous cacher en telle façon que nous le méconnuissions. Or si ç'a esté l'intention de l'Esprit de Dieu, pourquoy taschons-nous de decouvrir ce qu'il nous a voulu tenir caché, & de reconnoistre celui qu'il n'a pas voulu que nous connuissions ? Il me

de l'Ép. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 19

ouviert d'un Spartain, qui portoit quelque chose sous son manteau. Quelcun l'ayant rencontré par la rue, & yant remarqué qu'il portoit quelque chose qu'il ne vouloit pas que l'on vist, luy demanda, que caches-tu-là sous ton manteau ? A quoy l'autre répondit ; Et si ie le cache, pourquoy me demandes-tu ce que c'est ? Ne vois-tu pas bien que ie ne veux pas que tu le saches ? Ainsi, puis que Dieu a voulu tenir la connoissance de cela couverte aux siècles suivans, pourquoy essayons-nous y pénétrer par nos conjectures ? En effet, puis qu'on accorde que Dieu a voulu tenir caché, nous ne le découvrirons pas. Si nous le découvrons, Dieu s'est trompé en son dessein, & nostre clairvoyance va plus avant que n'a fait sa Prouidence. Ou donc ce n'a point esté Sem, ou Dieu n'a pas voulu que nous sceussions que ce le fust, & c'est inutilement que nous taschons de le savoir ; est apres en auoir esté aduertis, temerement que nous nous employons à rechercher : c'est enfin quelque chose de plus que la temerité, que de l'af-

firmer ; c'est vouloir en quelque sorte
 eluder & rendre vains les conseils
 de la sapience de Dieu , & tourner en
 fumée les raisonnemens & les refle-
 xions que nostre Apostre fait sur le type
 de Melchisedec , en ruinant la ressem-
 blance qu'il a avec la personne & le sa-
 cerdoce du Sauueur du monde. Car,
 pour dire cela en passant , en attendant
 que nous l'expliquions plus exacte-
 ment ; y ayant en nostre Seigneur Iesus
 deux sortes de conditions & de vertus,
 dont les vnes ont peu estre represen-
 tées par des choses positives qui ont ef-
 fectiuement existé dans les types esta-
 blis pour le représenter, les autres n'ont
 peu estre exprimées par aucune qualité
 positive effectiuement existente en la
 créature , comme son eternité , Mel-
 chisedec a représenté quelques-vnes de
 ces premieres, en ce qu'il a esté Roy &
 Sacrificateur du Dieu souuerain, & a re-
 présenté les autres en ce qu'il a esté
 décrit sans pere , sans mere , sans
 genealogie , sans commencement de
 iours, & sans fin de vie. Car puis qu'en
 cet égard le S. Esprit ne pouuoit affir-

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 21
mer de luy chose aucune qui represen-
tast son eternité, il ne restoit plus d'au-
tre moyen de le figurer qu'en passant
dans l'histoire de Melchisedec la men-
tion de sa naissance & de sa mort sous
vn eternal silence. Reste donc que
maintenant nous considerions ses
noms.

L'Apostre en rapporte icy deux, con-
formément à l'histoire de Moysse. L'vn
est propre à sa personne, à sçauoir Mel-
chisedec : l'autre est vne appellation ti-
rée de la dignité souueraine qu'il posse-
doit au gouuernement politique d'vn
Estat ; car il est appellé Roy de Salem.
Car quand ie dis, le Roy de France, &
le Roy d'Espagne, c'est vne espece de
nom par où ie caracterise certaines per-
sonnes par leur charge & par leur sou-
ueraine dignité, & par le nom du pays
auquel ils l'exercent & la possèdent. Et
pour le premier, l'Apostre l'interprete
icy *Roy de Justice*, c'est à dire, *Roy Juste* ;
car c'est ainsi que le genie de la langue
Hebraïque veut que nous interpretions
ces mots. Et c'est vn tiltre merueilleu-
sement glorieux, & qui conuient prin-

12 *Sermon I. sur le chap. 7.*

principalement aux bons Rois, par ce que la Justice est la vertu qui leur est la plus nécessaire en l'administration de leur charge. D'autant qu'ils sont ordonnés pour la conservation de la société des hommes : c'est pour cela que le commandement souverain leur a esté mis entre les mains. Et la société ne se peut maintenir sans la justice, sans laquelle le monde ne seroit qu'un brigandage plus horrible que n'est la vie des bestes sauvages. Il faut donc nécessairement qu'ils maintiennent la justice & qu'ils la fassent exercer, & que pour cela ils établissent de bonnes loix; qu'ils en commettent la garde & l'exécution à de bons officiers, qu'ils tiennent la main à ce qu'ils s'acquittent bien de leur devoir, qu'ils pourvoyent à ce qu'on punisse ceux qui les transgresseront, & qu'en toutes choses ils fassent paroître que cette vertu leur est en une recommandation souveraine. Car côme c'est en cela proprement que la justice des Rois consiste, aussi est-ce de là qu'ils tirent le principal de leur gloire, & ce magnifique titre de Juste que Melchisedec

de l'Ep. aux Heb. v. i. 2. **Chap. 3. 23**
 a porté. Et ie dirois volontiers qu'il est à
 presumer que ses vertus personnelles
 ont correspondu à son nom, & qu'il
 n'y a point d'apparence qu'il ait esté
 Sacrificateur du Dieu souuerain,
 employé à benir vn si grand Patriarche
 qu'a esté Abraham, & à seruir de type
 à représenter nostre Redempteur, si les
 conditions de sa personne ne s'estoyent
 accordées avec la signification de ce
 beau nom. Mais comme l'Apostre en
 le considerant n'a pas creu deuoir
 s'estendre au delà de ce que Moyse en
 raconte, ny porter ses yeux plus loin
 que ne va la description qu'il en fait, ie
 me tiendray entre les mesmes limites,
 & ne donneray point à ce portrait de
 nostre Seigneur d'autres traits ny d'au-
 tres couleurs que ce que les paroles du
 Prophete, & apres luy celles de l'Apo-
 stre, m'en ont fourni. Pour ce qui est
 de cette appellation de *Roy de Salem*, ie
 vous ay desia dit que Salem est le nom
 d'une ville, & vous voyés que l'Apostre
 l'interprete par le mot de *paix*. S'il
 estoit question d'une description qui ne
 fust point si mystérieuse qu'est celle-cy,

B iiij

on pourroit penser que ce seroit vne
 rencontre, que la ville dont Melchise-
 dec estoit Roy, ait porté ce nom de
 paix, & qu'il ne s'y faudroit pas beau-
 coup arrester pour y chercher des alle-
 gories. Mais toute cette affaire de la
 rencontre de Melchisedec & d'Abra-
 ham ayant esté dispensée par vne con-
 duite particuliere de la sagesse de Dieu,
 il faut necessairement croire que ç'a
 esté par le soin d'une Prouidence spé-
 ciale, que la ville sur laquelle ce Prince
 a regné ait porté ce nom. Et nostre
 Apostre ne se seroit pas senti obligé à
 l'interpréter, s'il n'auoit creu que cela
 ne s'est ny fait ny escrit sans dessein, &
 qu'il sert à composer ce beau crayon que
 le S. Esprit nous a voulu donner de la
 personne du Sauueur du monde. Le til-
 tre de Roy de paix, c'est à dire, pacifi-
 que, conuient parfaitement bien avec
 celuy de Melchisedec, c'est à dire, Roy
 Iuste. Car d'un costé c'est la iustice qui
 entretient la paix dans les Estats, & qui
 faisant que chacun possède en seureté
 sa vie, son honneur, ses biens, & gene-
 ralement toutes les choses esquelles les

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 2.

hōmes colloquent leur felicité icy bas, on ne s'estime point obligé de mettre la main aux armes, ny d'employer la violence pour sa defense. Et de l'autre costé c'est la paix qui entretient la iustice pareillement; car sa voix, ny celle des loix, ne s'entend point parmy le tintamarre des armes. Et les Capitaines les plus sages, & qui ont acquis le plus de reputatiō de modestie, ont quelquesfois déclaré assés hautement qu'ils s'estonnoient cōment ayāt les armes à la main, on les vouloit obliger à se souuenir des loix & des ordonnances de la police. De plus, comme les Rois qui s'adonnent à l'estude & à l'obseruation de la iustice, sont d'ordinaire ceux qui aiment la paix, au lieu que c'est assés souuent l'injustice, & l'ambition, & la conuoiſe de l'autrui, qui anime les Conquerans à leurs desseins, & qui leur fait entreprendre des guerres: aussi les Princes qui sont naturellement enclins à la paix, aiment la iustice pareillement, parce qu'ils ne sauroient auoir la paix sans elle. Car s'ils entreprenoyent quelque chose injustement contre leurs voi-

fins , ils se les attireroient pour enne-
 mis sur les bras : & s'ils ne traittoient
 pas equitablement leurs sujets, ils crain-
 droient le souleuement des peuples.
 Et que Melchisedec ait eu cette incli-
 nation à la paix , ie croy qu'il n'en faut
 pas douter, si nous auons égard aux cho-
 ses que nous auons dites cy-dessus , &
 mesmes à ce qu'il estoit Sacrificateur
 du Dieu souuerain ; car eust-il pris plai-
 sir à souiller du sang humain , les mains
 qu'il employoit aux fonctions de son
 sacerdoce ? Quoy qu'il en soit, il auoit
 en sa personne ioint deux appellations,
 à sçauoir de *Roy de Justice*, & de *Roy de*
Paix, qui a mon aduis sont plus illustres
 qu'aucune de celles par lesquelles plu-
 sieurs Princes ont essayé de se ren-
 dre recommandables. Car ny le tiltre
 d'Africain, d'Asiatique , & de Cre-
 tein , que les Scipions & quelques
 autres ont tiré des nations qu'ils a-
 uoyent vaincuës , & des Prouinces
 qu'ils auoyent conquises : ny celuy de
 preneur de villes, de victorieux & de
 grand , que d'autres ont tiré de la gran-
 deur de leur fortune, & de leurs hauts

faits d'armes : ny celuy d'aigles, de lions, & de foudres mesmes, que quelques-vns ont voulu porter à cause de la hardiesse de leurs courages, & de la hautesse de leurs desseins, & de la celerité esclatante de leurs victoires, n'approche point de la gloire de ces deux noms de *Melchisedec*, & *Roy de Salem*: aussi ce Prince les a-t-il portés pour estre type du Sauueur du genre humain. Et c'est à luy principalement qu'il les nous faut rapporter, parce qu'encore que le type les ait eus, & qu'il ait possédé les qualités qui sont designées par eux, il est pourtant vray que le S. Esprit a voulu que nous y fissions beaucoup plus de consideration de nostre Seigneur, que des figures qui le representent. Disons donc icy quelque chose du Seigneur Iesus, autant que ces deux appellations nous en fourniront la matiere.

Si vous aués égard à la personne de Christ, vous trouuerés qu'outre qu'entant qu'il est Dieu, il est la iustice mesme, c'est à tres-bonne raison qu'au liure des Actes il est nommé par excellence, *le Iuste*, mesme entant qu'il a esté hom-

me comme nous. Car il a toujours esté sans tache, & separé des pecheurs, & n'a iamais rien eu de commun avec la corruption de nostre nature. Mais parce qu'il est icy question de la iustice qui luy contient entant qu'il est Roy, & que la iustice des Rois se considere principalement eu égard à la façon de laquelle ils exercent leur royauté, & à la maniere dont ils vsent de leur commandement souuerain, ce n'est pas à cela qu'il faut que nostre meditatiō regarde. Il y a donc encore vne autre iustice, mes freres, dont nostre Seigneur Iesus nous est auteur, laquelle on appelle communément *imputée*, parce qu'elle consiste en l'imputation qui nous est faite de sa satisfaction. Car c'est par ce moyen que nous sommes iustes de la iustice qui nous donne la hardiesse de comparoistre deuant le Tribunal de Dieu. Et i'estime encore que ce n'est pas proprement celle-là qui a esté representée par le nom de Melchisedec. Car il est bien dit en cet égard, qu'il a apporté *la iustice des siecles*, & c'est encore à cette occasion qu'il est nommé

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 29
l'Eternel nostre iustice, & que S. Paul
nous enseigne qu'il nous a esté fait iustice:
à quoy il y a beaucoup d'autres choses
semblables dans le N. Testament. Mais
le Seigneur ne nous a pas donné cette
iustice en qualité de Roy, comme porte
le nom de Melchisedec; ç'a esté en qua-
lité de Souuerain Sacrificateur qu'il la
nous a acquise; & cela, par le Sacrifice
de sa croix, à quoy il n'y a rien qui cor-
responde dans le type de ce Prince
dont il est icy parlé. Il y a donc en fin
vne autre iustice, dont nostre Seigneur
procure l'establissement en son Eglise
par diuerfes choses qui dependent de
sa royauté. Car premierement il y a
establi des loix qui surpassent de bien
loin en excellence toutes celles qui ont
iamais esté faites par les Roys & par les
Legislateurs en leurs Estats, & qui mes-
mes sont infiniment au dessus de tous
les preceptes de vertu qui ont esté don-
nés par les Philosophes. En effect, les
loix des Souuerains Magistrats ne re-
gardent ordinairement que les actions
exterieures, parce que ce sont elles
seules qui peuuent estre ou viles ou

30 *Sermon I. sur le chap. 7.*

prejudiciables à la société. Quant aux pensées, & mesmes aux résolutions qui n'éclatent point au dehors, les Magistrats n'y estendent point leur Jurisdiction, & n'en prétendent point avoir l'intendance. Et pour le regard des Philosophes, leurs enseignemens vont peut estre bien iusques aux conseils & aux deliberations; mais quant à ces mouvemens de la passion, qui ne viennent point iusques à des résolutions formées, leur Philosophie ne pénétre pas si avant, & laisse à peu près ces choses-là dans l'indifférence. Mais quant aux loix de nostre Seigneur, elles reglent tellement les actions, elles président tellement sur les deliberations, qu'elles reforment iusques aux moindres mouvemens de la passion, & mettent la iustice (car c'est ainsi que l'Apôtre S. Paul nomme quelques fois la sainteté,) iusques dans le plus profond de nos cœurs, & dans le plus subtil & le plus imperceptible de nos mouvemens & de nos pensées. Puis après, au lieu que les Législateurs gravent leurs loix sur des tables de pierre &

de l'Ep. aux Heb. v. i. 2. & 3. 31

d'airain, & que les Philosophes escriuent leurs enseignemens sur le papier, & se contentent, comme ne pouvant rien faire de plus, de les presenter à lire aux yeux, ou de les faire resonner par la viue voix aux oreilles, le Seigneur Iesus engraue luy-mesme les siennes dans les Tables de nos cœurs par la puissance de son Esprit, & emmene toutes nos pensées captiues sous son obeïssance. Car comme il est le seul qui peut faire ces magnifiques promesses, *i'en graneray mes loix en leurs entendemens, & les escriray en leurs cœurs*, aussi est-il le seul qui les puisse executer par la vertu de sa grace. Enfin, si les peines seruent à l'establissement de la iustice, parce qu'elles sont ordonnées pour faire pratiquer les loix, nostre Seigneur entant qu'il est Roy, rend encore par ce moyen la majesté de ses loix, sacrée & inuio-
lable. Car pour ne parler point de celles qui sont destinées pour les incredules & les impenitens, dans les tenebres des enfers, il dispense dès cette vie, avec vne sagesse merueilleuse, ses corrections & ses iugemens, & fait assés

connoistre par là à ceux qui y sont attentifs, en quelle recommandation luy est l'obseruation de ses commandemens, en quoy consiste cette iustice. Car quant aux censures de son Eglise, s'il faut conter cela entre les parties de l'exercice de sa royauté, n'y ayant rien de plus iuste ny de plus honneste que ses reglemens, quelque endurcy que l'on soit en son peché, en fin l'on est contraint d'aduouër que les chastimens par lesquels on en corrige la violation, sont aussi tres-iustes & tres-equitables. Pour ce qui est de ce tiltre de Roy de *Salem*, il est merueilleusement propre à figurer les qualités & les vertus de celuy qui est appelé le *Prince de paix*, dans les oracles des Prophetes : & cela merite vne particuliere consideration. Christ doncques, mes freres, si vous le considerés en sa personne, a esté le plus pacifique & le plus debonnaire de tous les hommes, sans en excepter Moyse, à qui le saint Esprit a donné cette loüange entre tous les humains. Aussi est-il dit qu'il n'a point crié, qu'on n'a point ouy sa voix dans les rues ; & mesmes quand on l'a mené

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 33

mené à la mort, il y est allé sans ouvrir sa bouche, comme une brebis muette devant celui qui la tond. Et bien que quand il entra en pompe dans la ville de Ierusalem, il y voulut donner quelque presentiment de sa future grandeur royale, il choisit pourtant le poulain d'une asnesse pour sa monture, afin de monstrier qu'il estoit *debonnaire & humble*, qualités ennemies de la guerre, & nourrices de la paix. Mais ce sont là des conditions qui conviennent à sa personne; icy proprement il s'agit de la paix qu'il communique à ses sujets. Et il y en a une qu'il a faite entre Dieu & nous, quand il a satisfait pour nous à sa justice, & qu'il nous a reconciliés à luy. Car diel' Apôstre, *estant iustificiés par foy, nous avons paix envers Dieu par nostre Seigneur Iesus Christ.* Rom. 5. 1. Mais il nous donne cette paix là entant qu'il est nostre Souverain Sacrificateur, & qu'il a fait la proposition de nos pechés par l'oblation de sa Croix. Il y en a encore une autre qui naist de celle là, & que nous sentons en nos consciences par l'assurance de nostre reconciliation avec

G

Dieu ; paix dit l'Apostre , qui surmonte tout entendement , & qui garde nos corps & nos sens , iusques à la iournée du Seigneur Iesus. Mais encore n'est-ce pas proprement celle-là qui a esté représentée par le tiltre de Roy de Salem. Parce qu'oultre qu'elle naist de la consideration du Sacrifice de nostre Seigneur , & qu'ainfi elle ne dépend pas proprement des fonctions de sa royauté , la paix que les Princes procurent à leurs sujets est , non tant celle que chacun d'eux possède en son propre cœur , que celle qu'ils ont les vns avec les autres. Cette paix donc est celle proprement dont il a donné les commandemens si exprés à ses Apostres , à ce qu'ils la gardassent entr'eux , & que ses Apostres nous ont aussi si particulièrement recommandée à son exemple. C'est celle à laquelle il nous dispose par la grace de son Esprit , par laquelle il rend efficaces enuers nous ces admirablement beaux enseignemens qu'il nous a donnés , & bannit de nos cœurs ces malheureuses inclinations que nous auons à la diuision & à la discorde. Car c'est en cela propre-

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. 3. 33

ment qu'il paroist qu'il est veritablement le Prince de paix, qu'il y forme ses sujets, non seulement par de bonnes loix, & par le merueilleux exemple qu'il nous en a luy-mesme donné, mais encore, par les mouuemens interieurs de son bon Esprit, qui nous rend dociles à ses diuins enseignemens, & nous reforme à son image. Quant à la paix avec ceux qui sont de dehors, il y a vne grande difference en cet égard entre nostre Seigneur Iesus, & les Princes de la terre. Car ceux-cy, s'ils sont soigneux de la felicité de leurs peuples, ils la leur procurent tant qu'ils peuuent avec leurs voisins, & ce n'est qu'à l'extrémité, & par vne grande necessité, qu'ils les obligent à auoir avec eux des differens qui se demeslent par les armes. Car cela ne se peut faire sans beaucoup de ruines, de desolations, & de morts, & d'accidens lamentables. Pour nous, nous auons de deux sortes d'ennemis, à sçauoir d'un costé le Diable & le peché, & de l'autre les hommes de ce monde avec lesquels nous viuons, ainsi qu'il a plu à Dieu de disperfer son

Eglise icy bas en terre. Quant aux premiers, nostre Seigneur ne veut pas que nous ayons paix avec eux : la guerre y doit estre absolument immortelle. Et pour le regard des derniers, il nous donne bien à la verité quelques fois, sinon vne paix assurée, au moins certes quelques treues & quelques relasches avec eux, mais cela est de peu de durée. Encore la condition de ses sujets en cette guerre est, que c'est à eux à souffrir en ce qui touche le corps, & leur victoire consiste en ce que l'esprit demeure invaincu au milieu de ces souffrances. Ce qui nous reste maintenant à faire en cette action, c'est de vous exhorter à bien considerer de quel Prince vous estes sujets, pour ne vous en monstrier pas indignes. Il requiert donc de vous que vous soyés iustes. Pour cela il faut estre obeïssant à vos superieurs, de quelque condition qu'ils soyent, soit en la Nature, ou dans la Police, ou dans l'Eglise. Car c'est la premiere des loix d'où dépend la conservation de route société, & celle que Dieu mesme a mise à la teste de tous les commande-

de l' Ep. aux Heb. v. 1. 2. 3. 37
mens de la seconde Table. Pour cela
il faut que vous rendiés à chacun de vos
egaux ce qui luy appartient, & que
vous vous donniés garde de l'interessier
en quoy que ce soit, ny de luy faire au-
cun dommage. Sa vie, l'honneur de son
liet, son bien, sa reputation, vous doi-
uent estre en vne souveraine recom-
mandation, pour n'y rien attenter à
son prejudice, non par les actions seu-
lement, mais mesmes de la volonté,
ny par la pensée. Car les autres hom-
mes, peut-estre, sont iustes comme les
Pharisiens, qui se contentoyent de com-
poser l'exterieur de leurs actions selon
la reigle de la Loy de Dieu. Pour nous,
si nostre iustice ne va bien loin au de là
de celle-là, & si elle ne descend bien
avant iusques dans le plus intime de
nos ames, nous n'entrerons point dans
le royaume des cieux. Il requiert
aussi en second lieu que vous soyés sou-
verainement amateurs de la paix, &
que vous la procuriés de toute vostre
puissance. Que vous ne causiés point
de diuision en l'Eglise, que vous ne
sementiés point celles qui y sont desia

nées, que vous taschiés au contraire de consolider les playes qu'elle peut auoir receuës, que pour cela vous supportiés beaucoup de choses de vos freres, & que selon l'exhortation de l'Apostre, vous surmontiés le mal par le bien. Ce doit estre-là l'estude de tous les fidelles, ce sont les inclinations de l'Esprit de Christ, c'est la liurée du Christianisme, c'est la marque par laquelle on reconnoist les disciples de nostre Sauueur, & ceux qui s'en parent veritablement, sont les objets de ses plus tendres affections, & les heritiers de ses promesses & de ses benedictions les plus precieuses. *Bien heureux, dit-il, sont ceux qui procurent la paix, car ils serant appellés enfans de Dieu.* Et souuenons-nous, mes freres, que nous auons aujourd'huy pris le saint Sacrement pour estre le ciment de cette paix, & le seau incorruptible & immortel du lien de cette dilection fraternelle. Car ce n'est pas seulement le gage de la misericorde de Dieu enuers nous, l'asseurance de la remission de nos pechés en la mort de Christ, la confirmation de la verité de ses promesses;

ce n'est pas seulement la marque par laquelle nous tesmoignons reciproquement, luy, qu'il veut auoir communion avec nous, nous, que nous voulons auoir communion avec luy, c'est encore vne declaration solennelle, & vne espee de serment que nous faisons, que nous voulons auoir communion inuiolable les vns avec les autres. C'est pour cela que nous mangeons d'un mesme pain, afin de protester hautement que nous voulons estre vn mesme corps : c'est pour cela que nous beuons d'une mesme coupe ; comme si nous disions en la presence de Dieu & de ses saints Anges, qu'ainsi que nous sommes abreueus d'un mesme Esprit, nous ne voulons auoir sinon mesmes sentimens & mesmes mouuemens, & comme nous tendons vers vn mesme but, & courons dans vne mesme carriere, nous y courons de mesme ardeur, egalemēt & constamment, sans nous trauerser, & sans nous embarrasser les vns les autres. Aspirons donc-là-haut, mes freres, où est le vray domicile de la iustice & de la paix. Car si elles se trou-

70 *Sermon 1. sur le chap. 7.*

uent icy bas, elles y sont imparfaites, & sujettes à beaucoup de manquemens & d'interruptions, parce que le monde n'est pas le vray lieu de leur séjour, & que d'ailleurs nous sommes environnés de beaucoup d'infirmités, qui nous empeschent de les aimer aussi ardemment, & de les cultiver aussi soigneusement qu'il faut, & qui font qu'elles ne fleurissent pas entre nous d'une façon assés convenable à l'excellence de nostre profession, & à la gloire de l'Evangile. Mais c'est dans le ciel que s'accomplira parfaitement ce qui n'est que commencé icy bas, & que le Psalmiste décrit en ces termes : *Gratuité & verité se rencontreront, justice & paix s'entrebaïseront. Verité germara de la terre, & justice regardera des cieux. L'Eternel aussi donnera le bien, & Justice marchera devant luy.* A luy, qui est le Dieu de Justice & de paix, comme au Fils & au S. Esprit, vn seul Dieu benit eternellement, soit gloire, force & empire à toute eternité. A MEN.